

## **Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais**

Résolutions adoptées le 6 juin 2017 concernant le plan de travail visant l'élaboration d'un processus d'harmonisation opérationnelle

### **TRGIRTO 201706-4**

Attendu que des membres de la TRGIRTO et des commentaires issus des consultations publiques sur les PAFI font état de certaines problématiques concernant la procédure menant à l'harmonisation opérationnelle;

Attendu que lors d'une rencontre du comité consultatif, le 4 mai 2017, M. Luc Mageau a fait part aux représentants des BGA et du BMMB des insatisfactions concernant l'harmonisation opérationnelle;

Attendu que les représentants des BGA et du BMMB se sont dits d'accord pour travailler à élaborer un processus d'harmonisation opérationnelle (PHO) plus efficace. Ils sont également d'accord pour que cet exercice se fasse dans le cadre des travaux de la TRGIRTO;

Attendu que Suite à son approbation, le processus serait appliqué par tous les BGA et le BMMB;

Attendu qu'une proposition de plan de travail a été soumise à la TRGIRTO par le coordonnateur lors de la rencontre du 6 juin 2017.

Il est résolu à l'unanimité sur proposition de M. François Saumure, secondée de M. Gérard Desjardins, d'approuver le plan de travail visant l'élaboration d'un processus d'harmonisation opérationnelle et de former un comité de travail, qui sera composé de représentants du MFFP, du BMMB, de Rexforêt et des membres intéressés, et dont le mandat est de développer et de recommander à la TRGIRTO le processus d'harmonisation opérationnelle, si possible, lors de la prochaine rencontre le 6 septembre 2017.